

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 22 Juin 2024 à 15h30

à VILLARGONDRAN - Salle Polyvalente

14h00

Accueil des clubs

- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140€ et
- Règlement secrétariat : 195€
- Remise des documents en vue de l'Election du Comité de Direction période 2024/2028

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1^{er} Juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024 Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 03 Juin 2024**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

Présence Obligatoire des clubs

Amende de 140€ en cas d'absence

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District

Intervention de Monsieur Aurélio SAMMASSIMO : Président De VILLARGONDRAN FC

Bonjour au District de Savoie, ses membres, les clubs de Savoie et les élus.

Je tiens à remercier avant tout la commune de Villargondran pour le prêt des infrastructures, son aide lors d'événements et j'associe également les communes St Julien Montdenis et St Jean de Maurienne, la 3CMA et la région.

Notre club a été fondé en 1974, grâce à des passionnés du village. Depuis sa fondation, des valeurs nous ont guidés tout au long de ces années : passion, solidarité, esprit d'équipe, respect, fair-play, transmissions et héritage.

En 50 ans, nous avons connu des joies et des peines, mais cette saison, nous avons vécu une année exceptionnelle : nous venons de fêter nos 50 ans d'existence, cinquième tour de la coupe de France, finaliste de la coupe de Savoie, deux accessions de nos équipes séniors en D2 et D4 et un titre de champion de Savoie en D3 (invaincue en championnat).

Nous sommes aujourd'hui 142 licenciés au FCV. Nous sommes en entente avec St Julien Montdenis, St Michel Sport et Modane en catégorie U13 à U17 et en U8/U9/U10/U11 avec St Julien Montdenis. Je tiens à remercier tous les clubs de l'Entente qui ont fait évoluer nos jeunes en championnat le week-end. Merci à nos éducateurs, dirigeants et parents du FC Villargondran et de l'Entente pour leur assiduité malgré les difficultés à faire des entraînements soit à Modane, St Michel, St Julien ou Villargondran.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et un bon après-midi.

Intervention de Monsieur Pascal JAMENT : 3^{ème} Adjoint – Mairie de VILLARGONDRAN

Mme et Mrs les membres du Bureau, Mmes et Mrs les présidents de clubs, nous sommes très honorés de vous accueillir à Villargondran pour cette Assemblée Générale. Je voudrais tout d'abord excuser M. le Maire retenu par des obligations familiales, remplacé ce jour par 2 adjoints : Gilles et moi-même.

Dans un contexte actuel difficile, nous devons tous ensemble encourager à développer les valeurs qui sont celles du football et du milieu associatif : le respect, l'abnégation, la solidarité et l'amitié.

Pour qu'un club puisse vivre tout au long des saisons et des années, il faut aussi des infrastructures, un budget conséquent et surtout des responsables et des bénévoles polyvalents présents à chaque occasion. Permettez-moi de les remercier et de leur rendre hommage, car sans bénévole, il n'y a plus de club.

Au fil des ans, à Villargondran, nous nous sommes attachés à défendre et soutenir la vie associative au sens large et nous continuerons sans relâche à maintenir le cap. Je tiens à féliciter l'ensemble des clubs qui seront récompensés et nommés ce soir et j'adresse également mes très sincères remerciements aux arbitres à qui nous devons toutes et tous, le respect.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale et une très bonne continuation dans vos clubs respectifs.

Intervention de Monsieur Christian GRANGE Conseiller Départemental de la Savoie

Bonjour à toutes et à tous.

Bienvenue en Maurienne puisque je suis Mauriennais, étant élu au canton de Modane. Tout d'abord je vous souhaite la bienvenue et je félicite tous les clubs pour les efforts fait tout au long de l'année pour faire pratiquer ce sport à de nombreux jeunes et je crois que c'est important.

La Savoie est un département très sportif, nous sommes le 3ème en tant que département en nombre de licenciés sportifs au niveau de la France. Nous avons la chance au niveau Savoie d'avoir une bonne politique sportive et une bonne dynamique sportive.

Nous avons au niveau de la Savoie une politique sportive avec les collèges, avec des sections sportives Football. On est tout à fait en phase avec le Comité Départemental de Savoie de Football. On est en renouvellement cette année au niveau des contrats d'objectifs. On va bientôt se revoir avec le président pour la nouvelle mandature de quatre ans.

Je voulais vous souhaiter une bonne continuation par rapport à ce que vous faites au niveau des clubs et félicitations à vous tous pour cela.

Merci et bonne assemblée générale.

Allocution de Monsieur Didier ANSELME : Président du District

Je remercie le club et la municipalité de Villargondran pour leur accueil et l'organisation de cette AG. Je voudrais saluer, la présence parmi nous des élus de la Ligue Rhône Alpes : Pascal PARENT, président et monsieur Christian MARCE.

Je vous demande de bien vouloir observer 1 minute de silence en mémoire de tous ceux que la grande famille du football savoyard a perdu cette saison. Et plus particulièrement en mémoire de Patrick GLAUDA, président emblématique du club

de Sainte Hélène et d'Olivier MAURER dit le kaiser, emblématique N°9 du club de Bozel.

La mandature qui se termine avait commencé en pleine période de crise du COVID 19. Nous avons connu 2 années particulièrement difficiles. Nous avons su, tous ensemble, relever le défi ! Vous dirigeants en maintenant vos clubs à flot et en faisant tout votre possible pour l'accueil des licenciés. Nous, au district, en vous accompagnant, y compris financièrement avec plus de 223 000 € de subventions versés de 2021 à 2023. Un grand merci à tous.

Cette saison marque un tournant important dans la vie du district de Savoie puisque pour la 1ère fois de son histoire, le district dépasse le nombre de 13 000 licenciés avec 13 128 licences. Merci à vous, les clubs, pour le travail effectué et l'accueil de tous ces jeunes. Une telle augmentation n'est pas forcément un objectif, mais c'est une grande satisfaction.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1^{er} Juillet 2023

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Approbation du Compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Intervention de Monsieur Didier ANSELME : Président du District

Nous allons passer maintenant à la partie électorale.

Vous avez reçu en son temps et lu sur le PV la liste que je vous propose conduire pour la prochaine mandature. Vous avez dans les enveloppes des bulletins de vote. Etant donné qu'il n'y a qu'une seule liste, le bulletin de vote comporte deux mentions : pour ou contre.

Par rapport à la mandature qui s'achève, cinq personnes arrêtent au District. Ne feront plus partie de notre CD : Le médecin (le docteur Philippe RADOSZYCKI), notre copain Jean-Paul THENIS qui nous a quitté il y a un an, notre ami Alain SALINO dont la santé est très déclinante, Hugues DIETZ et Maurice BILLAUD qui ont décidé d'arrêter.

Cinq nouvelles personnes : Le médecin licencié, le docteur THOMAS Clément, qui est médecin du sport à Bourg St Maurice. Trois dirigeants de clubs que vous devez connaître et Sylvie TRILLAT qui était notre secrétaire administrative, qui a pris sa retraite il y a deux ans. Elle est à ce jour secrétaire de la commission FAFA. Je lui ai demandé d'intégrer le Comité Directeur de façon à pouvoir bénéficier de son dévouement et de ses compétences.

Je vais leur demander de se présenter :

Sophie LEFEVRE : je suis secrétaire adjointe de l'ES Tarentaise et membre de la Commission de Discipline depuis quatre ans.

Cédric IZARD : Je suis président du Futsal de la Rochette, dirigeant de club depuis plusieurs années et depuis cette saison à la Commission Sportive Seniors.

Sylvie TRILLAT : Je suis l'ancienne secrétaire du District, membre de la Commission FAFA et des Terrains.

Carole BOUVIER : Trésorière adjointe depuis 5 ans du club de l'AS LA MOTTE et je reviens aux affaires au sein du District après une 1^{ère} expérience entre 2000 et 2008.

Nous allons passer maintenant aux opérations électorales. Vous avez vu sur le PV et sur le site du District, le CR de la commission de surveillance des opérations électorales, qui a validé la liste que j'ai déposée en date du 27 mai.

Je voudrais excuser les membres de la Commission de surveillance des opérations électorales qui n'ont pu être présents aujourd'hui : Daniel BARTHOLOME, Jean-Max NADEAU et Laurent LEMAIRE. Gilles CHARRA est présent, il va officier avec Christophe VALENTINO et Jacky GACHET. Je demanderais à deux personnes dans la salle de bien vouloir se porter volontaires pour surveiller cette opération électorale.

Examen des vœux

VOEUX DISTRICT :

Coupe CORTADE :

Article 4 – Rencontres : La gestion du challenge est confiée au District qui en fixe le calendrier, l'ordre des rencontres, et les désignations des terrains. Les rencontres se déroulent sur un seul match. Le tirage au sort est intégral dès le 1er tour et sans zone géographique. Du 1er tour au 1/8 de finale inclus, le club classé dans la catégorie inférieure reçoit. En cas d'égalité dans la hiérarchie, c'est le club tiré en premier qui reçoit. Toutefois, la Commission compétente pourra exceptionnellement déroger à ces règles en cas de problèmes d'occupation de terrain ou lever de rideau de la Coupe de France. A partir des ¼ de finale, il n'y a plus de hiérarchie, le club tiré le premier reçoit et les rencontres sont dirigées par trois arbitres. Au 1er tour, ~~les clubs de D1 sont exempts ainsi que tous les clubs jouant la Coupe de France et ce, jusqu'à leur élimination de celle-ci.~~

Didier ANSELME :

C'est ce qu'on appelle une mise à jour de librairie. Nous avons dans nos règlements généraux, une vieille version qui traînait depuis plusieurs années. C'était un peu, je me permets de le dire, la marotte de notre ami Alain SALINO d'exempter les clubs de D1 du premier tour de la coupe CORTADE. Il s'avère qu'on ne l'a jamais trop fait et pour éviter d'avoir des difficultés, on vous propose, pour garder vraiment l'esprit

coupe, que tout le monde rentre dès le 1er tour, sauf les clubs qui sont en Coupe de France.

Si vous en êtes d'accord, nous allons passer au vote

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Coupes de Savoie U13 à 8 :

Il a été approuvé en Assemblée générale de juin 2012 que la Coupe Benjamins continuera de se composer en deux Coupes distinctes : - une Coupe pour le Niveau 1 correspondant aux Benjamins à 8 Excellence, Promotion Excellence N1 et 1ère Division N1 - une deuxième Coupe de Savoie Benjamins à 8 pour le Niveau 2 qui concerne les équipes fanions évoluant en Promotion Excellence N2 et 1ère Division N2.

Il vous est proposé que la Coupe U13 se composera de deux Coupes distinctes : - Une Coupe pour le Niveau 1 (Pignier) concernant obligatoirement les U13 N1 et sur choix des clubs les équipes U13 N2 ; Une Coupe pour le Niveau 2 (Séralini) concernant obligatoirement les U13 N3 et sur choix des clubs les équipes U13 N2. Les clubs de N2 devront indiquer leur choix au plus tard le 1er septembre de chaque saison.

Didier ANSELME :

Je refais un peu l'historique, nous avons à l'époque dans un temps un peu lointain, 2 coupes de Savoie dans la catégorie qui s'appelait Benjamins, puisque nous avons des Benjamins qui évoluaient à sept et d'autres qui évoluaient à 9. Lorsque la FFF a décidé que tous les benjamins évolueraient à 8, nous avons souhaité garder les deux coupes, de façon à ce que tout le monde ait sa chance. Si nous n'avions pas gardé les groupes, les clubs qui sont un peu moins huppés ne peuvent jamais gagner la coupe en Benjamins.

Le vœu que nous vous proposons, c'est pour clarifier les engagements.

Ce que nous vous proposons, c'est que les clubs qui s'inscrivent en championnat de niveau 1 fassent automatiquement la Coupe de 1er niveau, que les clubs qui s'inscrivent en championnat au niveau 3 fassent automatiquement la Coupe de 2ème niveau et que les clubs qui s'inscrivent en championnat au niveau intermédiaire niveau 2 choisissent dès le début de saison, dans laquelle des deux coupes ils veulent s'inscrire. Ceci pour éviter que des clubs attendent de jauger leurs adversaires, pour s'inscrire dans la Coupe 1 ou dans la Coupe 2.

Voilà la précision que nous voulons apporter, pour gagner un peu en équité sportive. Si vous en êtes d'accord, nous allons passer au vote.

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Coupes de Savoie U15 à 8 :

La qualification pour la finale s'effectuera sur la base des résultats du plateau qualificatif (1/2 finale) pour moitié mais aussi, pour l'autre moitié, sur la base de la participation régulière et des résultats des équipes aux plateaux organisés tout au long de la saison. Le joueur ayant participé à 5 rencontres et plus de championnat en équipe supérieure ne pourra participer à cette coupe.

Didier ANSELME :

La pratique U15 à 8 n'est pas forcément un championnat, c'est un challenge qui dure sur toute la saison, qui est sur inscription libre. Ensuite, pour mettre en valeur ces équipes, nous avons mis en place une coupe U15 à 8 depuis 10 ans. Nous voulons apporter un peu plus de régularité de façon à éviter que les clubs viennent faire cette coupe U15 à 8 avec des joueurs qui habituellement jouent à U15 à 11.

C'est pour ça que nous vous proposons d'ajouter dans le règlement de cette coupe le fait que non seulement ce sont les résultats sur le plateau qualificatif pour la finale qui comptera, mais aussi la participation régulière de l'équipe U15 à 8 à tous les plateaux avec les mêmes joueurs. Ce qui veut dire que nous souhaitons que les équipes qui sont qualifiées pour la finale le soient avec les joueurs qui ont régulièrement participé à ce critérium et non pas venir le jour de la 1/2 finale ou de la finale avec des joueurs qui jouent le championnat U15 à 11 qui forcément à un niveau supérieur et qui ne rentrerait pas dans l'état d'esprit de ce critérium U15 à 8.

Si vous en êtes d'accord, nous allons passer au vote.

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

VOEUX DES CLUBS :

FC SUD LAC

Le club souhaiterait :

1. **Une homogénéisation des poules ou à 10 ou à 12 afin que les équipes seniors 1 et 2 puissent être jumelées ensemble le jour du match.**

En effet, lorsque ce n'est pas le cas, les bénévoles sont mobilisés beaucoup de samedis et dimanches et cela entraîne une fatigue et un manque souvent de disponibilité. Nous savons tous qu'il est très difficile à l'heure actuelle de trouver et de fidéliser des bénévoles.

2. **Serait-il possible d'établir un calendrier stable sur les demi-saisons pour le foot d'animation. Nous sommes avertis très tard du changement ou de l'organisation de plateaux (mobilisation de dernier moment pour les bénévoles, pas toujours disponible), mais également des problèmes de logistique ?**

P. ELHOMBRE/ P. SALVATORE

Intervention de P. ELHOMBRE Président FC SUD LAC :

Cette année, nous avons été une seule fois les deux équipes ensemble, ce qui fait que les bénévoles ont été mobilisés absolument tous les dimanches de l'année et aujourd'hui, j'ai deux bénévoles qui nous quittent.

Didier ANSELME :

Effectivement quand nous avons des poules avec 10 ou 12 équipes, on ne peut pas faire coïncider les calendriers. À supposer que nous passions la D4 à 12, nous ne pourrions pas garantir à 100% le jumelage. Je vais vous citer un exemple : si dans une poule de D4, vous avez 2 équipes réserves, pour la 1^{re}, la 1 joue en D1 et pour la 2^e à 1 joue en D2 et supposons qu'elles aient le même numéro, le N° 3 par exemple dans la poule de D1 dans la poule de D2, on ne pourra pas mettre les 2 équipes réserves sur le numéro 3 dans la poule de D4. On pourrait améliorer, mais on ne pourrait pas garantir à 100% pour répondre à cette problématique.

Une remarque plus générale qui avait déjà été évoquée l'année dernière suite à un vœu de St REMY à ce sujet. Si on remet les 2 poules de D4 à 12, ça revient de facto à n'avoir plus que 10 ou 11 équipes en D5 et à nous obliger de supprimer la D5 et mettre une 3^e poule à 12 en D4. C'est dire à supprimer ce qui fait l'attrait de cette D5. Beaucoup de clubs ont dit qu'ils étaient satisfaits avec cette méthode : un championnat d'automne qui permet de dégager 6 équipes pour jouer la poule de montée au printemps et puis les autres équipes avec deux poules qui feront un championnat un peu plus cool sans enjeu.

Le comité directeur du District n'est pas favorable pour les raisons que je viens de vous indiquer. Nous comprenons la problématique du jumelage des équipes, les collègues qui s'occupent font le maximum. Si toutefois ce vœu devait recevoir une issue favorable, il ne s'appliquerait bien évidemment qu'à l'issue de saison prochaine, c'est-à-dire, pour le début de la saison 25-26.

Nous allons passer au vote

- **VOTE : 7 contre, 19 abstentions, 22 pour**

Le vœu est adopté. Nous vous proposerons dans le courant de la saison prochaine les modifications réglementaires en conséquence, pour pouvoir le mettre en application

La 2^e partie du vœu de FC SUD LAC.

Intervention de P. ELHOMBRE Président FC SUD LAC :

Nous avons eu beaucoup de problèmes suite aux plateaux changés au dernier moment, difficile donc de recevoir les équipes dans de bonnes conditions, il faudrait que ce soit plus stable.

Didier ANSELME :

Effectivement, parfois, c'est instable. Ceci est dû au fait que nous sommes trop cool. J'ai fait le point avec les personnes qui s'occupent des calendriers. Ceci vient du fait que parfois, dans la semaine qui précède un plateau, il y a des clubs qui disent au dernier moment qu'ils ne se déplaceront pas. Plutôt que d'organiser un plateau initialement prévu à 4 ou 5 équipes avec seulement 2 ou 3 équipes, les collègues passent des coups de fil pour répartir les équipes et faire les modifications adéquates.

On va essayer d'améliorer ça. On essaiera d'en tenir compte et faire en sorte de prévenir à l'avance. Mais encore une fois, si on veut prévenir un mois à l'avance, il faut que tous les clubs préviennent un mois à l'avance. Si les clubs ne préviennent qu'une semaine à l'avance, on ne peut pas faire mieux, on essaye de s'adapter.

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Il est de plus en plus compliqué pour les clubs d'avoir des bénévoles. Lors des rencontres les clubs doivent fournir chacun 1 Arbitre Assistant et en cas de match à domicile le club recevant 2 Délégués. Pour les joueurs, la plupart du temps, être arbitre assistant est une « punition ». Ainsi, j'aimerais que soit étudié le fait que les joueurs suspendus pour « 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements » et uniquement pour ce motif, puissent être habilités à être présent sur une feuille de match en tant qu'arbitre assistant sans que le club adverse puisse poser réclamation.

Benoît TASSART

Président : CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Didier ANSELME :

L'idée n'est pas mal, c'est dans l'air du temps dans de nombreux endroits. Sauf que dès que quelqu'un est arbitre, il devient forcément officiel dans un match. Il est donc très délicat pour ne pas dire impossible, car contraire aux Règlements Généraux, de confier une mission officielle à quelqu'un qui est suspendu, puisque par définition, quand on est suspendu par la commission de discipline, on est suspendu de toutes fonctions officielles dans le monde du football.

Je sais que certains districts le font, mais c'est contraire aux R. G. Si demain, il y a réclamation, on se ferait casser au niveau supérieur. L'idée est bonne, mais pas réglementaire. On peut réfléchir peut-être à des solutions autres : Par exemple la mise en place de T.I.G.

On en reparlera avec la commission de prévention pour essayer de trouver des solutions.

FC VILLARGONDRAN

Lors des trois dernières journées de Championnat de Savoie : un club qui est forfait, le District de Savoie devrait porter ces pénalités : Amendes réglementées et remboursement des frais de transport au club qui a déjà effectué le déplacement du match aller, au lieu d'enlever un point de moins, de retirer trois points sur le championnat en cours par rencontre non effectuée.

Ça éviterait de fausser les championnats, l'engagement des clubs devraient être responsable, et être garant des rencontres jusqu'à la fin de la saison.

Aurélio SAMMASSIMO

Président FC VILLARGONDRAN

Didier ANSELME :

Pour commencer, le remboursement des frais de transport, c'est dans nos règlements. Cela se fait depuis des dizaines d'années. Lors des compétitions avec matchs aller et retour, lorsqu'un club ne se déplace pas, il y a remboursement des frais.

Ensuite, les amendes, faut-il les augmenter ou pas ? C'est à vous de voir. Pour mémoire, à la Ligue, les amendes pour forfaits sont doublées sur les cinq dernières journées. Je vous donne cet exemple qui n'est pas forcément le point de vue du district. Au district, les tarifs n'ont pas augmenté depuis 21 ans.

Retirer 3 points sur le championnat en cours (actuellement pour un forfait, c'est 1 point), si vous en êtes d'accord, on le fera. On sait très bien que quand une équipe fait forfait, en général, ce n'est pas par plaisir. Le comité directeur n'est pas du tout sûr que mettre 3 points en moins en championnat ou mettre 1 point change la face. Au district, on n'est pas là pour purger les clubs, sauf si vous souhaitez faire comme la Ligue pour doubler les amendes pour forfait sur les 3 ou 4 ou 5 dernières journées, c'est à vous de voir. Le district n'attend pas après ça d'un point de vue budgétaire.

On fera le vote en 2 parties, d'une part pour les amendes et d'autre part pour les points

- **VOTE POUR LES AMENDES : 46 contre, 8 abstentions. 0 pour. Refusé à la majorité**

Les amendes ne changeront donc pas.

Nous allons voter pour les retraits de points. Ceux qui mettent les cartons verts, c'est que vous êtes d'accord pour les 3 dernières journées de mettre moins 3 points pour 1 forfait au lieu de moins 1 point.

- **VOTE POUR LES POINTS DE PENALITES : 42 contre, 8 abstentions. 4 pour. Refusé à la majorité**

Suite aux différents votes, nous en resterons à nos règlements actuels

U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Nous suggérons une uniformisation pour l'envoi des feuilles de plateau de la catégorie U13 à U7. C'est le club recevant qui collecte les feuilles et qui les envoie. Revoir pour la catégorie U13, car l'envoi ne prend pas en compte le format PDF et la disposition du format. Cela éviterait pour les dirigeants de se poser la question si ce n'est pas le même qui exécute l'envoi.

Intervention de Alain DEDUC Président US GRAND MONT LA BATHIE :

La question est claire : Oui, je pense que pour certains dirigeants, nous ne sommes pas toujours présents pour envoyer les feuilles de matchs le dimanche.

Fabien FONTAINE : Chargé du Foot animation

Effectivement, suite à la mise en place du nouveau logiciel, on est allé progressivement du fait qu'il y a des différences en matière de traitement et d'utilisation sur les U7, U9 et sur les U11. Le but du jeu, c'est qu'à partir de la saison prochaine, on uniformise effectivement les 3 catégories.

Didier ANSELME :

Nous réfléchissons aussi pour les U13 à mettre en place la FMI. Comme ce sont des matchs secs, on en reparlera à la réunion de rentrée du mois d'août. Qui dit FMI dit tablette. Il faut vérifier si ceci ne pose pas de problème en matière de matériel pour les clubs qui ne seront pas équipés de suffisamment de tablettes.

Remplaçants sur la feuille de match :

Lorsque qu'un joueur est inscrit sur la feuille de match soit compté comme ayant participé à la rencontre.

Car certain match, il n'y a pas d'arbitre désigné et ne marque pas les changements, et même avec des arbitres officiels les remplacements ne sont toujours pas notés. Lorsque qu'un joueur est inscrit sur la feuille de match soit compté comme ayant

Didier ANSELME :

Sur les fondamentaux pas de problème. Si l'arbitre oublie et que les 2 équipes signent la tablette, les 2 dirigeants doivent vérifier. Cela ne veut pas dire que c'est la faute des clubs. Dire que dès qu'un joueur est inscrit sur la feuille de match, il a participé à la rencontre, quand bien même il ne serait pas rentré, c'est contraire aux Règlements Généraux de la FFF. On ne peut voter quelque chose qui est contraire aux R.G. Mais j'encourage, même si ce n'est pas toujours facile parce que parfois les fins de matchs sont un peu bousculées, à bien vérifier avant de signer la FMI.

FOOTBALL CLUB HAUTE TARENTEISE,

Par la présente, le club du FC HAUTE TARENTEISE souhaite proposer, lors de l'Assemblée Générale du District de Savoie du Samedi 22 juin prochain, un vœu pour modifier l'article 36-2-1 alinéa 1) des Règlements Sportifs du District de Savoie comme suit (les modifications souhaitées sont notées en bleu) :

Article 36-2-1 : Match se déroulant en nocturne

1) « Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5, E6 minimum selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des 2 clubs), le samedi à la demande seule du club recevant.

L'heure de la rencontre sera fixée à 20 h 00 entre 19 h 00 et 20 h 00, par pas de 30 minutes, son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi. »

Sportivement,

Présidente Morgane ANXIONNAZ,

Didier ANSELME : Je vais laisser Christophe VALENTINO vous parler de cela, puisque ça concerne les terrains.

Ce n'est pas un problème de règlement. Les règlements en 2021 ont été retravaillés par la fédération, par les ligues et puis par les districts. En fait ont fait un rappel d'un règlement qui n'existe plus, puisque pour la catégorie E5, selon les Règlements Généraux de la FFF, c'est discuté au niveau national. Par contre, dans notre règlement, on a un tableau qui récapitule les niveaux, qui sont par exemple, pour jouer en D1 : E6=150 lux et pour jouer de D2 à D5, E7=75 lux. Alors que E5, on devrait être à 250 lux et on pourrait jouer au niveau national. Vous voyez que notre règlement est beaucoup plus favorable pour les clubs. Je pense qu'en matière de syntaxe, il faudrait simplement mettre, si l'installation est homologuée le club pourra jouer sans préciser par rapport au document qui est le tableau qui est aussi dans l'annuaire et qui explique tout ça.

2^e partie du vœu :

Lors de la rencontre fixée à 20 h 00, ce qui est aujourd'hui applicable, son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.

Le club du FC HAUTE TARENTEISE souhaite que soit rajouter, 19 h 00 et 19 h 30 et qu'il dise que l'heure de la rencontre sera fixée à 20 h 00 entre 19 h 00 et 20 h 00, par pas de 30 minutes, son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.

Le district n'a pas d'avis là-dessus puisque ce sont vous les clubs qui organisez les rencontres. Historiquement le choix de 20 h 00 s'était orienté pour pouvoir permettre à certains joueurs de jouer le samedi. Imposer de jouer à 19 h 00 ou 19 h 30, la

Commission Sportive et le Comité de Direction n'ont pas d'avis là-dessus, c'est vous qui savez si vous avez des gens qui travaillent ou pas.

Didier ANSELME

Le règlement actuel dit que la rencontre est fixée à 20 h 00 et qu'il n'y a pas besoin de l'accord du club. Le vœu du FC HAUTE TARENTOISE, c'est qu'on peut le mettre à 19 h 00, 19 h 30 ou 20 h 00 sans l'accord du club adverse. C'est sûr quoi que nous allons voter.

- Carton vert : On est d'accord pour mettre de la souplesse sans l'accord du club adverse, le club recevant qui a un éclairage homologué pourra dire qu'on joue à 19 h 00 ou 19 h 30 ou 20 h 00.

- Carton rouge : Ça veut dire que ça sera 20 h 00 comme c'est actuellement dans vos R.G.

- **2 Cartons verts – 5 Cartons blancs – 47 Cartons rouges**

Donc pas de modification. Sans l'accord du club adverse le match se jouera à 20h00.

Didier ANSELME :

Il me reste à vous parler des projets des tarifs et de budget prévisionnel. Sur les tarifs, comme c'est le cas depuis 2003, le Comité Directeur propose de ne pas les augmenter pour la saison prochaine et nous nous sommes engagés de continuer cette politique pour la mandature qui commence.

Il n'y a qu'une seule nouveauté, c'est à la page 40. Ce sont des remontées des commissions qui se trouvent avec un vide parfois dans des cas à traiter. Il s'agit de prendre en compte le cas de la présence d'un joueur 2 jours consécutifs sur une feuille de match, ce qui est interdit. Il n'y avait pas l'amende prévue, donc on prévoit une amende de 75 € qui est une amende traditionnelle dans notre nomenclature.

Voilà la seule nouveauté, les autres tarifs n'augmentent pas. J'en profite pour rappeler les mesures mises en place au moment du covid, c'est-à-dire pour la D4 et la D5 Seniors et pour les féminines, les amendes de forfaits n'évoluent pas, elles sont plafonnées à 50 €, c'est maintenu. Les forfaits généraux ne sont pas à trois forfaits, mais à cinq forfaits.

PROJET TARIFS

<u>Objet</u>	<u>Prix</u>
Cotisations District	140,00
Participation au Secrétariat	195,00
Participation au salaire du 3 ^{ème} technicien	70,00
<u>Championnats : Engagements</u>	
D1, D2, D3	140,00
D4, D5, Féminines, Futsal	105,00
U20 Juniors, U17 Cadets, U15 Minimes	26,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	gratuit
Foot Loisirs	gratuit
Coupes	gratuit
<u>Réclamations</u>	
Appui de réserve en commission ou évocation	30,00
Autres frais lors d'une procédure disciplinaire ou réglementaire	80,00
<u>Amendes</u>	
Absence non motivée suite à convocation (par personne absente)	35,00
Absence à l'assemblée générale (par club)	140,00
Non-retour de la fiche de renseignements (par club) et engagement d'équipe	35,00
Résultat non transmis sur internet (par rencontre, feuille de match version papier et FMI), absence FMI	Voir tableau amendes FMI
Paiement en retard des sommes dues	50,00
Frais de relance paiement en retard	35,00
Non-retour classeur technique	70,00
Frais administratif de report de convocation	35,00
Par licence manquante en rencontre officielle	6,00
Par licence manquante en rencontre officielle joueur foot réduit	3,00
Feuille de match en retard	6,00
Feuille de match incomplète ou non conforme	6,00
Brassard délégué absent	6,00
Feuille de match ou tout autre document demandé non parvenu	35,00
Changement d'horaire, de date, ou de terrain sans avertir la commission	35,00
Absence délégué sur la feuille de match	35,00
Participation de joueur, dirigeant, assujetti non licencié ou suspendu à un plateau ou à un match	75,00
Non déclaration préalable d'un tournoi pour homologation	75,00
Tournoi non homologué et organisé par un club contre avis de la commission	175,00
Frais refonte calendriers :	
Seniors, Féminines, Futsal	75,00
Jeunes	50,00
Tricherie terrain impraticable	175,00
Terrain non tracé ou mal aménagé	35,00
Non recours au délégué de secteur	15,00
Coupe : absence du port des maillots officiels par match	100,00
Absence responsable plateau	35,00
Dirigeant assujetti éducateur expulsé	45,00
Amende forfaitaire à arbitre si absence lors d'un contrôle	50,00

Objet prohibé (chiens, pyrotechniques...)	175,00
Menaces ou insultes sur les réseaux sociaux	175,00
Propos racistes envers un officiel, un joueur ou un dirigeant	175,00
Licencié suspendu (sanction jusqu'à 9 MF ou 2 mois Ferme)	45,00
Licencié suspendu (sanction de 10 à 18 MF ou de 3 à 14 mois Ferme)	90,00
* Licencié suspendu (sanction de 15 à 23 mois Ferme)	175,00
* Licencié suspendu (sanction supérieure à 24 mois Ferme)	260,00
Seconde expulsion et suivantes	70,00
Avertissement	9,00
Rappel à l'ordre	9,00
Avertissement suivi de sanction ferme	45,00
Non accompagnement de l'arbitre	70,00
Bousculade à arbitre	300,00
Coups ou crachat à arbitre	300,00
Match arrêté	175,00
Abandon de terrain	175,00
Mauvaise police sur le terrain	175,00
Mauvaise tenue du public	175,00
Conduite inconvenante du public	85,00
Comportement excessif du public	35,00
Courrier recommandé non retiré	35,00
Frais de dossier pour dossier soumis à instruction	60,00
Présence d'un joueur non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un dirigeant non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un joueur 2 jours consécutifs sur feuilles de match	75,00
Amende au club pour absence d'un joueur à une sélection	52,00
Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre	100,00
Envahissement du terrain	100,00
Point de pénalité (s'il n'y a pas déjà une autre amende)	45,00
Mise hors compétition d'une équipe suite à décision disciplinaire	200,00
Délégué ou accompagnateur arbitre désigné par une commission : Frais fixes	14,50
Prix du kilomètre réel	0,48
Non présentation de licence à la date demandée	35,00
Falsification d'une feuille de match	175,00
Fraude sur identité ou licence	175,00
Ouverture d'un dossier contre un joueur suspendu participant à une rencontre	175,00
Ouverture d'un dossier par licence manquante	6,00
Par match perdu par forfait Seniors	
1 ^{er} forfait	175,00
2 ^{ème} forfait	205,00
Forfait général	260,00
Par match perdu par forfait Féminines Seniors	
1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	50,00
3 ^{ème} forfait	150,00
Par match perdu par forfait U20 Juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, Corps, Futsal	
1 ^{er} forfait	52,00
2 ^{ème} forfait	69,00
Forfait général	85,00
Par match perdu par forfait Foot Animation	
1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	35,00

Forfait général					52,00
Processus exceptionnel en D4, D5 et féminines séniors pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1^{er} juin, CD du 30 mai 2022)					
Forfaits après formation des poules					
Seniors					175,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins					52,00
Non déplacement sur un plateau de foot à 8 et foot d'animation					
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins, Féminines,					35,00
Somme à payer par les clubs fautifs aux clubs adverses du plateau : Km x 2,00 €					2,00
Forfait en Coupes :					
Seniors					85,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets					52,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles					17,00
Processus exceptionnel en coupe jeunes pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1^{er} juin, CD du 30 mai 2022)					
Indemnités de forfait au club recevant					
Seniors					85,00
Jeunes : U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets					50,00
Prix du kilomètre lors des forfaits					2,00
Prix du kilomètre pour match à rejouer pour terrain impraticable					2,00
Prix du kilomètre lors de terrain suspendu					2,00
Prix du kilomètre lorsqu'une rencontre est déplacée sur un autre terrain que celui du club recevant					2,00
Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires					gratuit
Visite Label					gratuit
Stages :					
- Formation modulaire, avec repas du midi					75,00
- Formation arbitrage :					
Sans hébergement :	30,00			Avec hébergement	40,00
- J.A.T. (formation modulaire Mineur)					80,00
		<u>Sans hébergement</u>	<u>Stages sur 2 x 2 jours</u>	<u>Stages sur 4 jours consécutifs</u>	
- C.F.F.1, C.F.F. 2, C.F.F. 3, C.F.F. 4 (*)	320,00		380,00		420,00
- Educateur gardien de but	150,00				
(*) dont 30 € de frais de dossier définitivement acquis, dont 100 € de frais pédagogiques					
Certification :	70,00				

En cas d'amende pour forfait, les clubs doivent obligatoirement transmettre tous les chèques au district, libellés au district, même pour d'autres clubs.

AMENDES FMI DISTRICT DE SAVOIE

<u>Première</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Deuxième</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Troisième (et suivantes)</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	Foot à 11 Feuille papier non parvenue dans les délais de (48 heures)
20 € par match manquant	30 € par match manquant	50 € par match manquant	35 € par feuille
Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Seconde Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Troisième Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Nouvelle(s) Non utilisation(s) injustifiée(s) de la FMI (sauf constat d'échec)
20 € par FMI manquante	30 € par FMI manquante	50 € par FMI manquante	100 € par FMI manquante

- Si le jour du match le club recevant avertit un membre de la commission du non-fonctionnement de la FMI => Aucune amende infligée
- Si un problème de FMI survient sur une tablette, une feuille de match papier est obligatoire. L'arbitre, officiel ou pas, devra indiquer par SMS ou téléphone le résultat du match à un membre de la commission avant 20 h.
- Les amendes infligées aux clubs sont gérées par la commission FMI (Patrick JANET et Jérôme SPADA).
- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI est jugé acceptable par la commission => Aucune amende infligée
- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI n'est pas jugé acceptable par la commission, une amende sera infligée

Résultat des Elections des membres du Comité de Direction

Nous allons passer au point suivant, qui est le résultat des élections du Comité de Direction :

Il y avait en nombre de voix 519 inscrits. Il y a eu 485 votants, 445 suffrages exprimés : 88,7% de Pour et 11,3% de Contre.

La liste que je vous ai proposée de conduire pour les 4 prochaines années est élue à 88,7%. Je vous remercie de votre confiance.

Didier ANSELME :

Certains collègues ne font plus partie du Comité Directeur, par choix. D'autres parce que les circonstances de la vie, malheureusement, rendent les choses inéluctables. Ainsi, le Comité Directeur et moi-même souhaitons honorer deux membres sortants.

Hugues DIETZ, très connu dans le monde du football Savoyard, qui est un pilier de la Jeunesse Sportive Chambérienne, membre du District depuis de nombreuses années. En remerciement de ton implication au District de Savoie, je suis heureux au nom du Comité Directeur de t'offrir ce petit cadeau et encore merci pour tout ce que tu as fait au District.

Par ailleurs, c'est avec une émotion non feinte que je souhaite récompenser maintenant, notre ami Maurice BILLAUD. Maurice fait partie avec Jean-Paul THENIS (trop tôt disparu) et Alain SALINO (empêché par des soucis de santé), des « derniers mohicans » de l'époque du président CORTADE. Donc au nom du Comité Directeur et je l'espère au nom de l'ensemble du football savoyard, un grand merci à toi Maurice pour tout ce que tu as fait depuis 1992. Maurice a souhaité mettre un terme à ses fonctions au Comité Directeur. C'est sa volonté, je la respecte, nous la respectons. Il va cependant rester encore pour nous donner un petit coup de main pour former ses successeurs, notamment à la commission des médailles.

Maurice BILLAUD :

Merci président, merci pour tout. C'est vrai qu'après toutes ces années, je dirais qu'une certaine lassitude s'est installée. Les saisons au District démarrent au 15 août et se terminent fin juin. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'au District ça bosse et que nous avons la chance aussi d'avoir un président qui est très compétent et efficace et toujours très abordable.

Je vous souhaite à tous et à toutes, bonne continuation dans vos clubs.

Didier ANSELME :

Il est de tradition depuis plusieurs années, de remettre un challenge à une personnalité du monde de l'arbitrage. Ce challenge, nous l'avons tout naturellement appelé « Challenge Robert TARTARAT » en mémoire de Robert qui fut une grande figure de l'arbitrage Savoyard et pendant de très nombreuses années président la commission départementale d'arbitrage. Je vais le remettre avec Pascal PARENT,

Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, qui a bien connu Robert également. Le lauréat pour cette saison, c'est Sauveur MICALEFF.

Merci Sauveur pour ta longue carrière dans l'arbitrage.

Intervention de Monsieur Pascal PARENT, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football

Quelques mots effectivement pour conclure cette assemblée, ça ne sera échappé à personne que 2024 est une année olympique et paralympique que ne l'oublions pas et une saveur un peu particulière, puisque ces jeux vont avoir lieu à Paris, en France. Nous espérons que l'équipe de France espoirs se présentera sous son meilleur profil, car les clubs ne sont pas obligés de lâcher leurs joueurs.

Le siège de votre Ligue accueillera les entraînements de l'équipe de France féminine et pour les jeux paralympiques, nous aurons notre équipe de France Ceci foot. Tous nos vœux bien sûr de réussite.

En lever de rideau, nous avons en ce moment même l'Euro 2024 pour notre équipe de France A qui se déroule en Allemagne, tous nos encouragements les accompagnent. On n'a pas trop mal commencé, on espère meilleur qu'hier soir, mais rien n'est compromis et on espère bien qu'ils vont aller assez loin dans la compétition.

Pour ce qui concerne notre fédération, quand on dit années olympiques, ce sont des années d'élections, puisqu'on cale sur les olympiades d'été. Pour ce qui concerne notre ligue, les 11 districts sont renouvelés au mois de juin et j'en profite pour reféliciter Didier et l'élection de son équipe. Pour la ligue, ça sera en octobre. Et au mois de décembre, ça sera l'élection fédérale. Je vous en parle, parce que vous serez invité quelques jours avant, comme l'ensemble des 12 000 ou 13 000 clubs amateurs que compte notre fédération à voter par voix dématérialisée, puisqu'un tiers du corps électoral est composé des 12 000 clubs amateurs, un autre tiers des clubs professionnels et un dernier tiers des instances Ligues et Districts. Je vous invite à vous manifester quelques jours avant le 14 décembre 2024, puisque vous serez amenés à voter comme l'ensemble des autres clubs de France et vous aurez un nombre de voix qui dépendra de votre nombre de licenciés.

En félicitant l'équipe nouvellement élue autour de Didier et bien, je voudrais aussi féliciter, remercier ceux qui était de l'équipe sortante. On a vu que quelques-uns des coéquipiers à Didier n'étaient pas repartis pour des raisons diverses ou variées, mais en tout cas merci pour tout le travail réalisé et je veux dire que votre belle des récompenses, à ceux qui n'ont pas souhaité continuer c'est que vous terminez sur une année exceptionnelle en matière de nombre de licenciés. Nous n'avons jamais eu, si j'ose dire, une augmentation aussi importante du nombre de licenciés. Si on raisonne au niveau d'ensemble de la ligue, nous étions 266 000 licenciés en fin de saison dernière et nous terminons à 288 000, ça veut dire qu'il y a eu 22 000 licences de plus et 22 000 licences de plus c'est comme si on avait créé un district

supplémentaire dans notre ligue. C'est vous dire toute l'importance de cette augmentation.

Les meilleures performances sont dans les 2 Savoie à plus de 10% d'augmentation. Bravo à vous parce que nous, en fait, on fait la comptabilisation de ces licences et ensuite, on gère les compétitions. Mais au départ, c'est chez vous qu'ils s'adressent et vous les avez accueillis avec beaucoup de disponibilité et compétence.

Bravo pour cette augmentation de licenciés avec une mention toute particulière pour nos arbitres, puisque nous avons perdu beaucoup d'arbitres pendant le Covid, avec impossibilité de refaire des formations alors que les éducateurs pouvaient quelquefois en faire, bien que ce soit interdit. On avait vraiment plongé dans l'effectif des arbitres à des niveaux très bas et on s'était donné une fois le Covid passé l'objectif de retrouver ce que nous avons au moment de la fusion entre les deux ligues, ex-Auvergne et ex-Rhône-Alpes. Nous avons dépassé il y a quelques semaines le chiffre de 3 000 arbitres officiels et c'est une très bonne nouvelle, parce que, non seulement, vous, au niveau du Statut de l'Arbitrage, vous approchez des obligations qui vous sont faites et surtout dans les plus basses séries, il peut y avoir des officiels.

J'ai été très heureux de venir en Maurienne cette année, c'est toujours très agréable, très heureux de vous avoir revu également. J'étais venu à la précédente assemblée électorale qui était à Laissaud.

Merci au club de nous avoir accueillis et à la municipalité de permettre ces rassemblements. Je suis très heureux que ce soit l'année de votre cinquantième anniversaire.

Avec Christian qui m'accompagne, du conseil de ligue et bien évidemment votre président qui en est membre de droit, je vais vous souhaiter une excellente fin de saison, recharger bien les accus. Il y en aura besoin pour repartir sur de bonnes bases, avec peut-être, on l'espère autant de licenciés au début de saison prochaine. En tout cas bel été.

Didier ANSELME :

Quelques Infos avant de conclure :

Un petit mot sur le sportif : Je me réjouis, puisque le dernier appel qui pouvait compromettre nos descentes R3 en Ligue a été jugé. Je me réjouis non pas d'avoir des descentes, mais de n'avoir que deux descentes de R3.

Je souhaite bon vent au club de Mercury qui monte en Ligue pour la 1^{re} fois, il me semble et au Pont de Beauvoisin qui est un habitué des championnats régionaux. J'espère que vous nous représenterez dignement.

Aussi un petit focus sur le football féminin : On fera des assises du foot féminin en dehors de la tournée des popotes à la rentrée, parce que nous arrivons à un tournant. Le foot féminin se développe beaucoup, nous travaillons en collaboration, et je les en remercie, avec les districts voisins, de l'Ain, de la Haute-Savoie et de

l'Isère. Un certain nombre de clubs ont fait remarquer que maintenant quand on a 16 ou 18 équipes U 15 F, peut-être qu'on pourrait éviter d'aller jouer à l'extérieur pour rester un peu plus centré. Nous discuterons de tout ça à la rentrée. Je rappelle également que le foot féminin se porte bien. Nous aurons 2 équipes en R2 en seniors : le FC Haute Tarentaise, qui a brillamment terminé 2^e, et le Chambéry Savoie Football qui joué dans l'Isère et a fini « champion ». En 18F, nous aurons une équipe en R2, le Chambéry Savoie Football, ce qui s'est jamais produit en Savoie. Voilà pourquoi il nous semble qu'il est temps de se poser pour voir comment continuer ce développement et l'accentuer.

Nous avons d'ores et déjà décidé, à la demande de plusieurs équipes, de lancer un critérium foot loisirs féminins seniors à 8, puisque les rencontres existent déjà avec les clubs de Novalaise, Yenne, la JSC et le Montcel. Ce sera quelque chose bien sûr de non compétitif. On en reparlera, ça sera programmé peut-être en semaine ou peut-être pas, c'est comme vous voulez et ça permettra de lancer des sections de loisirs dans les clubs là où on est un peu à la peine. Cela fait une dizaine d'années que la FFF nous demande de créer des sections loisirs et bien, nous n'y sommes pas encore parvenus avec les garçons mais nous allons y parvenir avec les filles. C'est déjà engagé de même qu'est engagée une compétition féminines U18 à 11. Nous avons une équipe cette année, La Rochette qui joué dans un championnat inter districts avec l'Ain. Nous lançons les bases d'un championnat inter districts avec peut-être l'Ain ou la Haute-Savoie ou l'Isère. Je vous engage vivement à nous faire savoir sur les déclarations d'intentions pour savoir où on va, s'il y en a qui veulent jouer plutôt avec la Haute-Savoie pas de problème, plutôt avec l'Ain pas de problème, plutôt avec l'Isère pas de problème, pourvu que les jeunes filles puissent jouer au football.

Nous continuons le championnat U20 garçons, vous avez vu sur le PV la déclaration d'intention.

Vous savez qu'au District, nous avons toujours le souci d'aider les clubs, que ça soit par la mise à disposition de nos techniciens pour regarder l'organisation des écoles de foot, les entraînements pour les clubs qui seraient un peu en difficulté. Mais aussi pour vous aider à remplir des dossiers de demandes de subventions ou autre parce que c'est un peu compliqué. Personnellement, je m'occupe des dossiers FAFA emploi. Nous voulons aussi vous aider à vous perfectionner sur le domaine administratif. Pour cela, nous avons lancé cette année, en partenariat avec PSA, une formation de tout ce qui est demande de subvention etc..

N'oubliez pas aussi que depuis 2 ou 3 ans la fédération à lancer les licences volontaires. Elle coûte moins cher que la licence dirigeant. Elle n'a pas la même application, mais c'est très important. Cela permet d'avoir des personnes qui ont une licence et ça permet éventuellement de croiser avec les fichiers des délinquants sexuels. Ça nous permet de vous protéger, vous, présidente ou président puisqu'avec des gens qui ont une licence, les contrôles d'honorabilités sont faits par les instances supérieures et quelque part ça vous dégage un peu de vos responsabilités. Je vous encourage vivement à débloquer ces licences volontaires.

*Je vous remercie encore et vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.
Rechargez les accus, pensez à ce qui a été dit aujourd'hui. Encore mes
remerciements au nom du comité directeur pour votre confiance pour cette prochaine
olympiade.*

Le Président

Didier ANSELME

Didier ANSELME

Le Secrétaire Général

Denis CRESTEE

Denis CRESTEE